



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FÉVRIER 2018



Pointe de la Vierge - FORT-DE-FRANCE

2. Rapport d'activité 2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Agence a connu de nombreuses perturbations pendant l'année 2017.

Elle a dû faire face le 21 novembre 2016, au départ du Directeur Monsieur Yves-Michel DAUNAR. L'année a donc débuté avec un Directeur par intérim en la personne de Monsieur Alain ALEXANDRE, Chargé d'Opérations, et ce jusqu'au 13 juillet 2017, date d'arrivée de Monsieur Hervé EMONIDES.

Les mouvements du personnel enregistrés durant cette période sont les suivants :

Démissions :

1. Madame Laura LECURIEUX-CLERVILLE (Juriste), départ le 30 avril 2017
2. Madame Viviane BELLEAU (RAF), départ le 15 août 2017

Embauches :

1. Monsieur Hervé EMONIDES (Directeur), arrivée le 13 juillet 2017
2. Monsieur Rémy CHERUBIN (RAF), le 01 août 2017 - fin de contrat pendant la période d'essai le 31 octobre 2017
3. Madame Lurlène CATHERINE (Assistante foncière), arrivée le 21 août 2017
4. Monsieur François SAINT-FELIX (RAF), arrivée le 6 novembre 2017

Volontaires Service Civique (VSC), du 05 octobre 2017 au 04 octobre 2018 :

1. Madame Elsa MARSILLON
2. Madame Joséphine ARCADE
3. Madame Karine ALCINDOR (Abandon de poste le 22 novembre 2017)
4. Monsieur Janahel MARVILLE

La masse salariale en 2017 :

- Autorisée : 1 270 000.00 €
- Réalisée : 1 069 626.03 €

Orientations pour 2018 :

- le 01 février, sera recrutée Madame Naïdie MONDESIR sur le poste de juriste, responsable du pôle juridique et marchés publics
- Madame Anne BERISSON, chargée d'opérations, a déposé sa démission avec effet au 15 février 2018. Cette démission a été acceptée par le directeur.



BILAN DES FORMATIONS SUIVIES EN 2017

Date	Evènement	Organismes	Lieu	Stagiaires
30/01 au 23/06	MASTER 2 Cultures constructives	Ecole Nationale d'Architecture	GRENOBLE	Didier YOKESSA
26/01	Manipulation des extincteurs et risques sismiques	Gel Sécurité	GELS - FORT-DE-FRANCE	Tous les salariés (sauf 4)
30/03	Un aménagement durable pour notre littoral : comprendre et appliquer la loi littoral en Martinique	ADUAM/CNFPT	SQUASH HOTEL	Emeline CLAIR, Amandine LIMOUZIN, Flore POULLAIN, Monique EBROIN, Marlène PERINA, Roselyse MREDIN
27/04	Formation des tuteurs de Volontaires en Service Civique de base « les fondamentaux du Service Civique	Ligue de l'enseignement	DRJSCS	Amandine LIMOUZIN
04/05 au 13/10	Maitrise incontournable projet renouvellement urbain	Ecole du renouvellement Urbain	PARIS	Anne-Sophie COROSINE
14 -16/06	Préparez-vous à mieux vivre votre retraite	AMDOR	FORT-DE-FRANCE	Evelyne BOUGRAINVILLE, Monique EBROIN
15-16/06	Fiscalité de la paie	GERESO	PARIS	Eléonore SIN-ZIO-GUY
23/06	INTERSCOT SAR loi Littorale	ADUAM-DEAL	FRANCOIS	Emeline CLAIR, Amandine LIMOUZIN, Flore POULLAIN, Monique EBROIN, Marlène PERINA
06-07/07	Cartographie, planification et pilotage des achats publics	CFC	FORT-DE-FRANCE	Evelyne BOUGRAINVILLE
10-11/07	Les spécificités des Marchés Publics dans les DOM	CFC	FORT-DE-FRANCE	Flore POULLAIN
15-16/06	Fiscalité de la paie	GERESO	PARIS	Eléonore SIN-ZIO-GUY
13 -15/09	Les fondamentaux du management	COMUNDI	PARIS	Anne BERISSON
27/09	S'approprier simplement le Droit du travail	AGEFOS	FORT-DE-FRANCE	Eléonore SIN-ZIO-GUY Hervé EMONIDES
27 et 08/11	Gestion Budgétaire et Comptable Publique	Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique	PARIS	François SAINT FELIX Hervé EMONIDES
4-6-9- 13/10 après-midis	WIN M9	Gfi Informatique	FORT-DE-FRANCE	Remy CHERUBIN
30/11, 01- 04-11/12 après-midis	WIN M9	Gfi Informatique	FORT-DE-FRANCE	François SAINT FELIX



1. L'Observatoire/SIG

Site de référence pour la connaissance du territoire littoral Martiniquais, l'Observatoire des 50 pas géométriques permet de suivre en direct l'évolution de la régularisation foncière et plus généralement d'organiser, de représenter et d'analyser des données alphanumériques spatialement référencées.

Disponible à tout moment par simple connexion web, ce guichet unique s'est doté de nouvelles applications mobiles afin de s'adapter au mieux aux besoins des utilisateurs :

- une application a été mise en place pour les besoins de collecte terrain, utilisée par les VSC.
- une application pour le transfert (cf. § transfert)
- création de nouveaux profils en réponse à l'intérêt que suscite le site auprès de nos partenaires réguliers ou ponctuels.

Intégration des données 86 (cf. paragraphe 2.5 ci-après)

Transfert

L'Agence travaille à l'élaboration des documents nécessaires au transfert de domanialité des 50 pas. Le service SIG en finalise les supports statistiques et cartographiques :

- un atlas du statut du foncier et une fiche statistique des 50 pas par commune pour une meilleure lisibilité des enjeux de chaque territoire,
- un atlas de reclassement qui recueille les propositions de changement des zonages, définis par les arrêtés préfectoraux, en fonction des stratégies communales et des réalités terrain. Le COPIL en charge du transfert des 50 pas géométriques doit valider les propositions de modification de certains arrêtés préfectoraux. Des visites de terrains sont en cours.

Une application a été créée à partir des données spatiales et attributaires regroupées pour l'élaboration du document stratégique.

Convention de Transfert de Gestion (CTG)

Conformément à ce qui a été acté lors de la réunion de décembre 2016, le principe de renouvellement des CTG pour les communes concernées est en cours. Ainsi Saint-Pierre, Les Trois Ilets, La Trinité, Le Marin ont reçu les diagnostics fonciers sur leur 50 pas au 1er janvier 2017, sous forme de cartes PDF et tableurs associés. Participation aux réunions à Schœlcher et Anses d'Arlet.

Informatique

En 2016, l'agence a été victime à deux reprises de virus et de problèmes de sauvegarde des données. En 2017, elle a subi deux cambriolages. Nous avons donc été dans l'obligation de repenser notre stratégie informatique.

Après diagnostic et comparatif de prix, il a été décidé la délocalisation des serveurs et leur prise en charge entière par un sous-traitant. Nous avons calculé une économie de 1000 euros par mois en frais de maintenance des serveurs et des réseaux.

Activités récurrentes

Création et maintenance des outils Web SIG, échanges de données, cartes, soutien informatique, installation de poste.

A venir...

- **Informatique** : outre la délocalisation de nos serveurs, il est aussi prévu, sur la base d'un diagnostic effectué courant janvier, de procéder à la rénovation du parc et à l'acquisition de stations de travail.

- **SIG** : Nous avons le projet d'intégrer de nouvelles données dans nos bases et donc en consultation sur le site SIGWEB : L'IGN a livré l'ortho photo 2017 du territoire. La résolution est cette fois de 20 cm.

Le traitement du cadastre 2018 acquis récemment (version brut EDIGEO) ainsi que les fichiers des propriétaires bâti/foncier des impôts, MAJIC est planifié dans le début de l'année.

2. La régularisation foncière

Cette année le Service de régularisation a retrouvé 100% de ses effectifs fin août 2017. Après une année 2016 compliquée et un début d'année 2017 perturbée (roulement des agents sur le poste d'accueil, panne du logiciel « commission », cambriolages, pbs comptables...) nous avons recruté Mme CATHERINE Lurlène au poste d'Assistance régularisation. Elle est en charge de :

- Accueil téléphonique et physique des occupants et Informations sur l'avancement de leur dossier,
- Assistance à la préparation des commissions et participation au secrétariat de séance,
- Enregistrement et numérisation des dossiers arrivés,
- Gestion du courrier « Arrivé »,
- divers : infographie.

Concernant le fonctionnement, notons une orientation de nos actions vers un service de proximité en collaboration avec les Chargés d'Opération (COP). Plusieurs permanences (Anses d'Arlets, Fort-de-France, Trinité) ont permis de faire avancer des dossiers compliqués, Pointes des Nègres/ Pointe de la Vierge, notamment.



2.1 Le stock

891 demandes de régularisation au titre de la loi 96 n'ont pas encore été présentées en ComMIS.

Parmi ces 891 dossiers en stock, précisons que nombreux sont ceux concernés par des études en cours (290 pour Volga, 30 à Pointe des Carrières,...) ou en attente de décisions de projet d'aménagement (54 dossiers sur Pointe Thalémont, 25 sur l'Îlet Anonyme,...).

Il faut aussi tenir compte du caractère compliqué de certains dossiers comme c'est le cas des régularisations qui interviennent dans le cadre d'une succession connues au moment du dépôt du dossier (170 cas recensés) ou qui interviennent au cours de l'instruction (à chiffrer).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
stock au 01/01/2017	3	12	5	6	5	87	104
traité en 2017	0	3	2	0	3	1	0
solde 01/01/2018	3	9	3	6	2	86	104

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
stock au 01/01/2017	21	11	55	106	226	41	98
traité en 2017	0	2	7	18	17	7	19
solde 01/01/2018	21	9	48	88	209	34	79

	2015	2016	2017
stock au 01/01/2017	126	60	85
traité en 2017	32	17	34
solde 01/01/2018	94	43	51

Tab1. Etat des stocks de dossier par années de dépôt.

Parmi ces 891 dossiers en stock, précisons que nombreux sont ceux concernés par des études en cours (290 pour Volga, 30 à Pointe des Carrières,...) ou en attente de décisions de projet d'aménagement (54 dossiers sur Pointe Thalémont, 25 sur l'Îlet Anonyme,...).

Il faut aussi tenir compte du caractère compliqué de certains dossiers comme c'est le cas des régularisations qui interviennent dans le cadre d'une succession connues au moment du dépôt du dossier (170 cas recensés) ou qui interviennent au cours de l'instruction (à chiffrer).

2.2 Les commissions

Compte tenu du nouveau dispositif relatif aux dossiers de succession mis en place par le Service des Domaines et le faible nombre de dossiers déposés, le rythme de 2 commissions techniques (ComTECH) et d'1 Commission interservices (ComMIS) mensuel n'a pu être maintenu.

A noter aussi, l'annulation de la commission de septembre pour faute de disponibilité de nos deux partenaires, DEAL et DRFIP, membres indispensables pour la tenue de ces réunions.

La plupart des avis défavorables sont issus de demandes qui n'entrent pas dans la cadre de la loi 96, soit parce que la parcelle sollicitée est vide de toute construction à usage d'habitation ou professionnel conformément aux articles L-5112-5 et L-5112-6 du Code Général de la propriété des personnes publiques, soit parce qu'elles sont situées sur des espaces naturels au regard des

arrêtés préfectoraux de zonage, soit que les constructions sont en zones rouges du PPR.

ComMIS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Avis favorables	4	11	11	0
Avis défavorables	9	7	1	0
Sursis à statuer	1	0	0	0
Irrecevables	4	3	2	0
Ajournés	0	3	0	0
Sans objet	0	0	0	0
Abandon	0	0	1	0
TOTAL MENSUEL	18	24	15	0
CUMUL 2017	18	42	57	57

ComMIS	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Avis favorables	16	5	7	0
Avis défavorables	13	7	3	0
Sursis à statuer	0	0	0	0
Irrecevables	3	0	0	0
Ajournés	0	1	1	0
Sans objet	0	0	2	0
Abandon	0	0	0	0
TOTAL MENSUEL	32	13	13	0
CUMUL 2017	89	102	115	115

ComMIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Avis favorables	0	29	18	9
Avis défavorables	0	15	3	6
Sursis à statuer	0	0	0	1
Irrecevables	0	4	3	7
Ajournés	0	4	2	0
Sans objet	0	0	0	1
Abandon	0	0	0	0
TOTAL MENSUEL	0	52	26	24
CUMUL 2017	115	167	193	217

TOTAUX GLOBAUX	
Avis favorables	110
Avis défavorables	64
Sursis à statuer	2
Irrecevables	26
Ajournés	11
Sans objet	3
Abandon	1
TOTAL MENSUEL	217

Tab2. Tableau mensuel des décisions prises en ComMIS (2017).

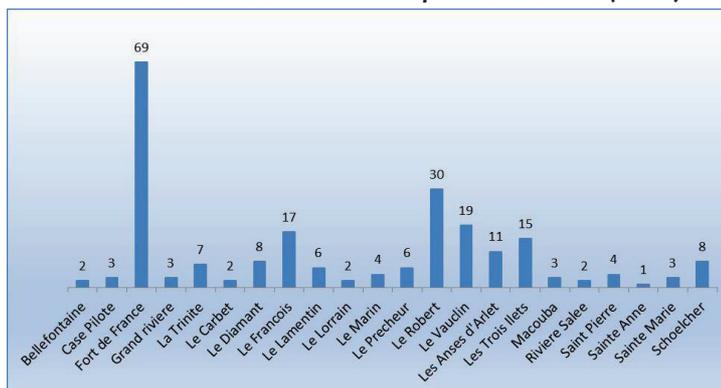


Fig1. Répartition par commune des dossiers examinés en ComMIS 2017(dont 6 recours).



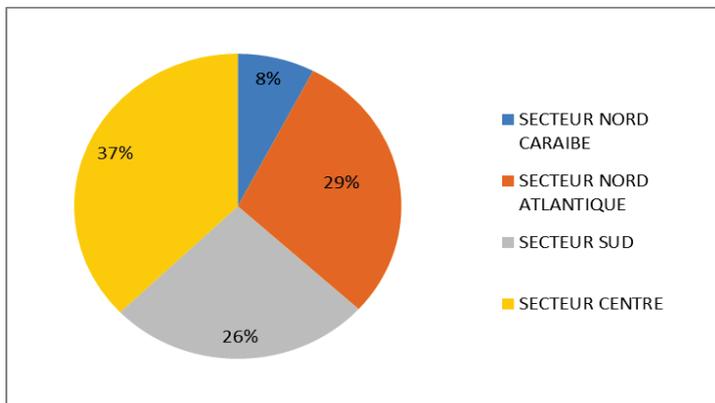


Fig2. Répartition des dossiers examinés en ComMIS, par secteur (2017).

Plus d'un tiers des dossiers présentés devant la comMIS sont issus du secteur Centre. En effet, Fort-de-France avec des quartiers comme Texaco (travaux achevés contenant le risque) ou Pointe des Nègres (abrogation en février 2017 de l'arrêté préfectoral classant l'espace en ZN), ont largement contribué à alimenter nos comMIS.

A noter aussi la forte contribution de la commune du Robert à la position du Nord Atlantique.

Le Nord Caraïbe souffre d'une urbanisation ancienne, accentuée par une perte d'attractivité. Elle est par conséquent moins génératrice de dossiers et davantage concerné par les problèmes de successions.

Les décisions prises en Commission interservices (ComMIS) depuis 2010 se répartissent comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014
Favorable	107	242	321	391	290
Sursis	7	5	20	25	57
Défavorable	46	50	63	145	160
Irrecevable	0	33	71	162	61
Abandon	2	1	1	5	11
TOTAL GÉNÉRAL*	162	331	476	728	579

	2015	2016	2017	TOTAL GÉNÉRAL
Favorable	193	197	110	1851
Sursis	24	31	2	171
Défavorable	68	92	64	688
Irrecevable	24	51	26	428
Abandon	6	14	1	41
TOTAL GÉNÉRAL*	315	385	217	3193

*Hors dossiers annulés, sans objet et recours.

Avec l'avancé des études de quartiers tel que Volga, Fond Populaire et Quérosine ou encore Pointe Thalémont, l'année 2018 devrait être plus « fructueuse » et, nous devrions relancer l'activité grâce à ces dossiers en attente depuis plus de 15 ans, pour certain.

Le nombre de dossiers déposés est sensiblement le même que l'année précédente : 85 en 2017 contre 82 en 2016.

DOSSIERS 2017 DONT 17 SUCCESSIONS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
	8	6	9	6
CUMUL MENSUEL	0	14	23	29

DOSSIERS 2017 DONT 17 SUCCESSIONS	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
	7	1	11	9
CUMUL MENSUEL	36	37	48	57

DOSSIERS 2017 DONT 17 SUCCESSIONS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
	9	11	4	4
CUMUL MENSUEL	66	77	81	85

Tab3. Evolution mensuelle du nombre de dossiers déposés.

Là encore, le Sud et le centre, plus densément urbanisés sont surreprésentés dans la part de dossiers déposés à l'Agence en 2017.

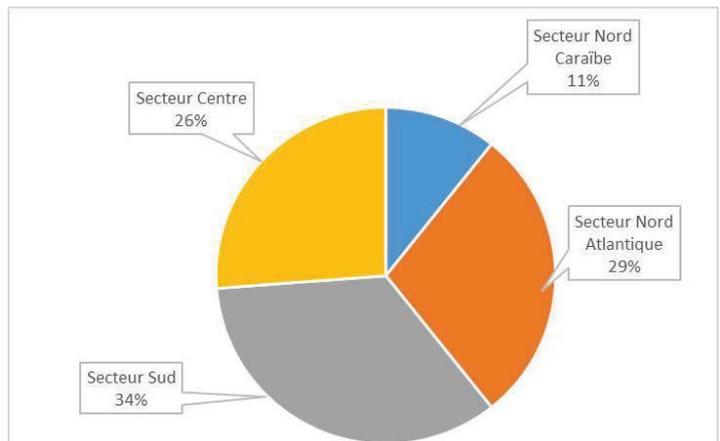


Fig4. Répartition des dossiers arrivés par secteur.

2.3 Bilan Bornage 2017

L'année 2017 marque une reprise de l'activité Bornage, suite à l'attribution des nouveaux marchés au cours de l'année précédente. Cette tendance à la hausse devrait s'accroître en 2018 avec le lancement du bornage groupé de Pointe des Nègres, et le celui des dossiers loi 86 favorables issus du stock des Domaines.

	2015	2016	2017
Commande de bornages	191	142	152
Retour plans de bornages (livrés)	145	61	73
Plans Transmis DRFIP pour évaluation	210	160	163

Les faits marquants...

- Départ du responsable foncier - gestionnaire des dossiers 50 pas au sein du cabinet CETEF (mai-sept 2018)
- > Impact : suspension des programmations de bornage.



- Report de nombreux dossiers de Fort-de-France initialement planifiés en 2017, qui seront reportés sur 2018.
- Signalons l'arrivée d'un nouveau contrôleur à la DEAL venant renforcer le secteur nord atlantique.

2.4. Les Volontaires en Service Civique

2 vagues de recrutement de Volontaires civiques se sont croisées en 2017.

- 3 volontaires : ont été suivi et accompagnés sur une durée 10 mois (3 Novembre 2016 au 31 Août 2017). La tutrice s'est chargée de réaliser des bilans nominatifs, des entretiens individuels et un bilan d'activités à la DRJSCS.

- seulement 4 nouveaux volontaires nous ont rejoints en octobre 2017 malgré la constitution du renouvellement d'agrément pour en accueillir 8 (obtenu le 22/08/17). Une, nous a quittés début novembre pour raisons personnelles.

Les étapes d'accueil :

- coordination des recrutements (fin septembre)
- la mise en place de leur accueil et organisation du matériel (tablettes)
- mise en place tableau de bord : suivi PDF de la couche bornage_VSC

Leurs missions :

- poursuite des missions du premier groupe
- 643 plans de bornages ont été numérisés et sont désormais disponibles par téléchargement depuis la couche bornage_VSC.

Des difficultés...

- Problèmes d'activité ralentie à cause des cambriolages (vols tablettes + tel, ordi portable)

2.5. Transfert des dossiers loi 86 pour traitement par l'Agence

Une demande officielle a été formulée par l'Agence auprès de la DRFIP suite à une réunion interservices qui s'est tenue le 17 Octobre 2017. Il s'agissait de transférer le traitement d'environ 400 dossiers Loi 86, ayant reçu des avis favorables avant la mise en place de la COMMIS ; établie en 2010.

Dans le cadre de nos missions de régularisation des occupants sans titre de la bande des 50 pas géométriques, ces dossiers peuvent être pris en charge par notre service Régularisation foncière, soit pour poursuivre l'instruction au titre de la loi 86, soit pour ré instruire la demande si la situation des occupants le nécessite.

Mise à disposition de 2 VSC, encadrés par un agent de l'Agence pour mener à bien les missions à exécuter : établissement de la liste après vérification des dossiers, puis déménagement des dossiers.

Ce sont au final 363 dossiers qui ont été rapatriés au sein de l'Agence des 50 pas qui font actuellement l'objet d'une analyse dossier par dossier à la fois par les VSC et notre géomaticienne.

Ce travail devra être poursuivi d'actions concrètes en 2018.

2.6. Bilan des activités de la régulation foncière de 2017, au regard des années précédentes

85 nouveaux dossiers en 2017, chiffre qui reste stable par rapport à 2016. Mais on constate une baisse importante depuis 2015 des nouveaux dossiers (malgré une campagne de communication télévisuelle et des missions de proximité des VSC). Difficultés liées aux problématiques de successions ou aux personnes récalcitrantes à rentrer dans le processus de régularisation.

En termes de surface, cette année la plus petite parcelle cédée faisait 24m² et la plus grande 3 195 m² (activité professionnelle).

Ensuite, ce sont 28 parcelles de plus de 500 m² ; 21 supérieur à 600 m² et 4 supérieur à 1 000 m². Ce qui encore une fois se rapproche des chiffres de 2015 ; 2016 étant exceptionnelle avec les cessions de Pointe Chaudière.

Le tableau en page suivante reprend les principaux chiffres de la régularisation foncière :



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dossiers nouveaux	338	616	952	204	334	263	80	85
Nombre d'offres de cession transmises	144	189	247	287	165	206	149	173
Montant cumulé des offres	1 414 913 €	2 144 721 €	2 645 322 €	3 071 124 €	1 326 555 €	1 850 359 €	2 111 900 €	1 854 975 €
Montant cumulé aide exceptionnelle	294 162 €	503 193 €	489 154 €	361 064 €	178 391 €	357 946 €	131 619 €	65 172 €
Superficie totale concernée	5,1 ha	7,5 ha	9,4 ha	10,5 ha	4,37 ha	5,2 ha	7,3 ha	5,6 ha
Prix moyen hors aide	27,60 €/m ²	32,85 €/m ²	28,10 €/m ²	29,15 €/m ²	30,52 €/m ²	35,53 €/m ²	32,18 €/m ²	33,14 €/m ²
Prix moyen aide incluse	21,86 €/m ²	20,94 €/m ²	22,90 €/m ²	25,72 €/m ²	26,26 €/m ²	28,66 €/m ²	28,73 €/m ²	31,98 €/m ²
Surface aidée					1,3 ha	2,18 ha	1,2 ha	0,6 ha
Surface moyenne des parcelles	356 m ²	399 m ²	381 m ²	386 m ²	266 m ²	253 m ²	475 m ²	336 m ²
Surface plus petite parcelle	22 m ²	6 m ²	13 m ²	21 m ²	5 m ²	8 m ²	16 m ²	24 m ²
Surface plus grande parcelle	1 684 m ²	8 659 m ²	2 274 m ²	1 532 m ²	1 378 m ²	924 m ²	1 753 m ²	3 195 m ²
Nombre de parcelles de plus de 500 m ²	40	44	68	73	23	23	61	28
Nombre de parcelles de plus de 600 m ²	23	33	45	33	11	13	56	21
Nombre de parcelles de plus de 1 000 m ²	3	1	4	4	1	0	22	4
Offre la moins élevée	198 €	90 €	169 €	480 €	175 €	209 €	455 €	360 €
Offre la plus élevée	67 360 €	233 800 €	47 400 €	252 780 €	48 450 €	31 290 €	57 849 €	105 435 €
Nombre d'offres acceptées	123	204	161	276	173	168	175	170
Montant des offres acceptées	1 047 768 €	2 128 911 €	1 945 858 €	3 058 598 €	1 047 52 €	1 321 015 €	2 144 944 €	1 674 390 €
Sommes encaissées cessions 96 (TG)		1 282 770 €	1 042 540 €	1 235 798 €	1 262 440 €	900 206 €	1 739 230 €	1 377 012 €
Dont Sommes reversées à l'Agence		1 218 631 €	990 413 €	1 174 008 €	1 199 318 €	855 196 €	1 652 268 €	1 308 162 €
Sommes encaissées cessions 86 (TG)				52 138 €	45 189 €	29 663 €	111 267 €	30 184 €
Dont Sommes reversées à l'Agence				49 531 €	42 929 €	28 180 €	105 704 €	28 675 €
Encours TG								
Montant des participations notifiées						1 692 094 €		
Participations encaissées par l'Agence						97 512 €	58 510 €	28 492 €
Nombre de titres émis de l'année	113	163	167	155	107	114	141	85
Dont au titre de la loi de 86	28	38	29	29	11	13	26	7
Surface des titres de l'année	5,2 ha	5,5 ha	13,9 ha	15,6 ha	2,9 ha	3,3 ha	4,6 ha	3,2 ha
Dont au titre de la loi de 86	0,8 ha	1,1 ha	5,8 ha	0,8 ha	0,3 ha	0,3 ha	1 ha	0,14 ha
Dont cessions gratuites	2,4 ha	1 ha	3,7 ha	11,2 ha			0,00015 ha	0,5 ha
Affectés au logement social	1,5 ha		3,5 ha	0,4 ha				0,1 ha
Montant hors aide exceptionnelle des cessions soldées de l'année :	536 221 €	1 596 235 €	3 316 721 €	4 209 708 €	1 746 887 €	785 153 €	1 344 775 €	1 694 900 €
Dont au titre de la loi de 86	204 820 €	277 310,0 €	1 186 597 €	289 742 €	85 423 €	141 324 €	277 456 €	29 166 €
Montant de l'aide exceptionnelle	186 840 €	300 702 €	258 535 €	263 658 €	170 017 €	174 852 €	198 538 €	170 532 €



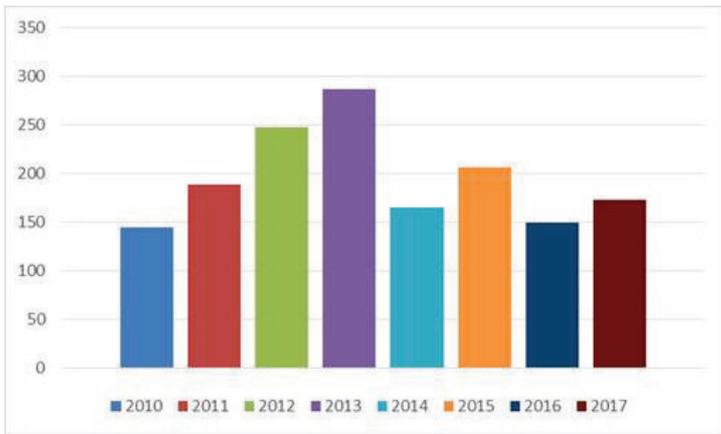


Fig5 : Offres de cessions transmises.

Globalement l'année 2017 ressemble à l'année 2015 tant au vue du nombre d'offre de prix transmises (>170) que du montant total cumulé (1.8 M€) et de la surface cédée (> 5 hectares).

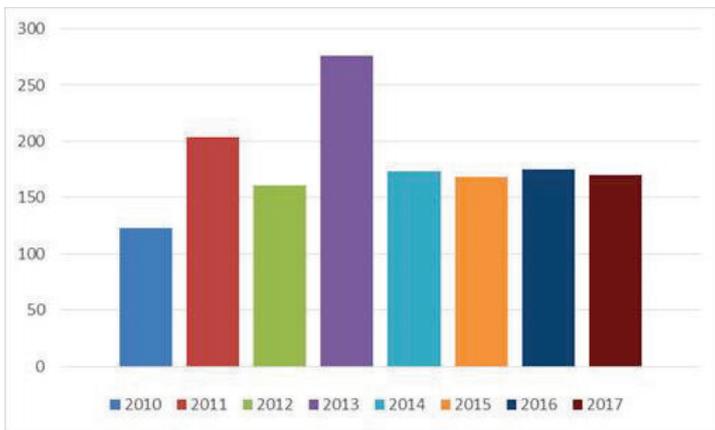


Fig6 : Offres de cessions acceptées.

Au niveau des offres acceptées, la tendance reste stable depuis 2014, (autour de 170).

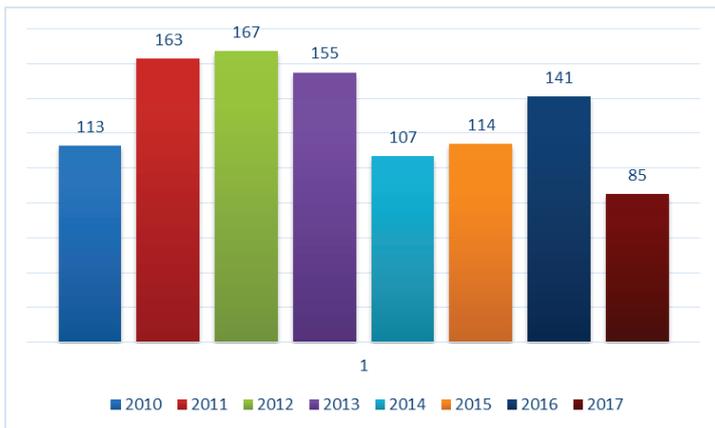


Fig7 : Offres de cessions acceptées.

Le nombre de titre émis est de seulement 85 (dont 7 L86) ; ce qui est le nombre le plus faible depuis 2010. Ces titres représentent 1.7M€ pour une surface totale de 3.2 hectares (0.14 ha L86).

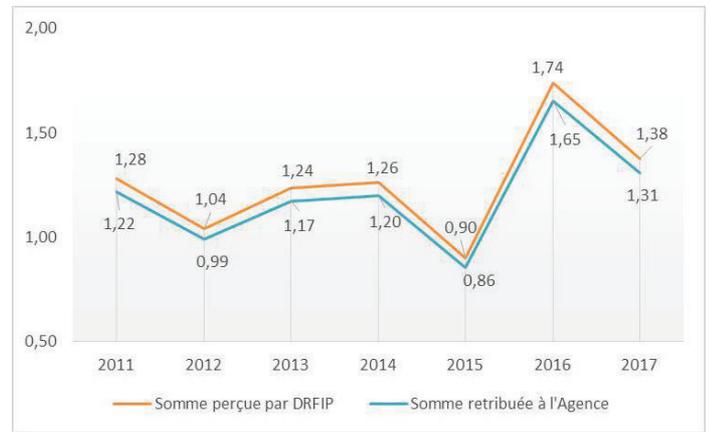


Fig8 : Le produit des cessions L96 en M€.

Les sommes perçues par France Domaine sont en baisse passant de 1,7M€ à 1,3M€ en 2017 ce qui diminue d'autant les recettes de l'Agence en 2017 (de 1.65M€ à 1.31M€).

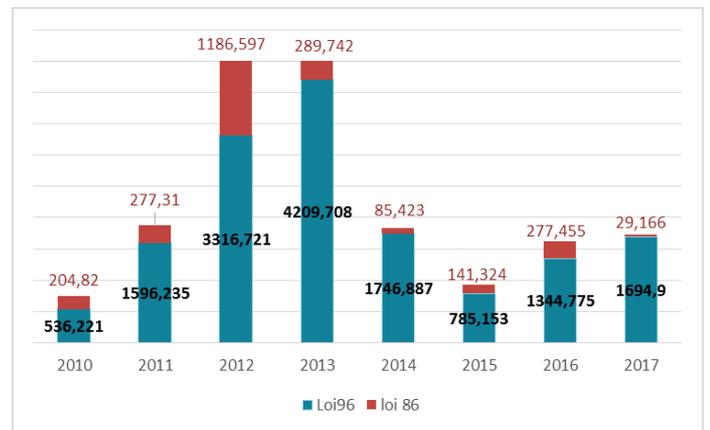


Fig9 : Montant des cessions soldées de l'année en K€ (hors aides).

Au niveau des cessions soldées, alors que le montant L96 est en nette progression depuis 2015, la part des L86 chute considérablement (la sommes a presque été divisée par 10 par rapport à l'an dernier).

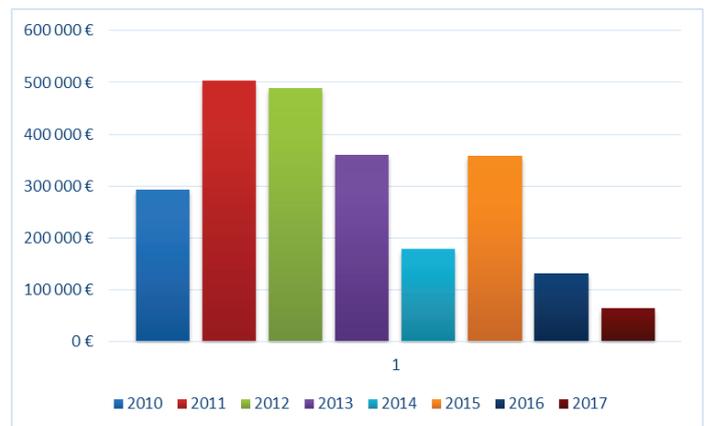


Fig10 : Montant cumulé de l'aide exceptionnelle.

Les aides exceptionnelles ne cessent de baisser (passant de 357 946 € en 2015 à 131 619€ en 2016 et 65 172 € en 2017) sans que cela ne s'explique rationnellement.

Proportionnellement la surface aidée est également plus faible (de 2.18ha en 2015 à 0.6 ha en 2017).



AVANCEMENT DE LA REGULARISATION AU 31 DECEMBRE 2017, PAR COMMUNES :

Communes	Zone urbaine en ha	Regularisé (privé) en ha	Traité en ha (privé+dossiers en cours)	Reste à regulariser en ha	%
Basse Pointe	12,90	7,81	9,72	3,18	25%
Bellefontaine	5,39	3,27	4,33	1,06	20%
Case Pilote	11,57	8,08	10,39	1,18	10%
Ducos	11,41	5,44	5,92	5,49	48%
Fort de France	138,78	62,30	74,06	64,72	47%
Grand riviere	3,03	1,02	2,49	0,54	18%
La Trinite	65,94	30,16	38,48	27,46	42%
Le Carbet	15,69	6,64	10,34	5,35	34%
Le Diamant	40,85	29,92	32,35	8,50	21%
Le Francois	128,07	73,56	89,40	38,66	30%
Le Lamentin	48,97	24,53	28,39	20,58	42%
Le Lorrain	21,15	14,37	16,72	4,43	21%
Le Marigot	8,29	4,23	4,84	3,45	42%
Le Marin	36,47	8,01	28,39	8,08	22%
Le Precheur	15,83	3,56	6,69	9,15	58%
Le Robert	163,03	83,39	112,67	50,36	31%
Le Vauclin	76,51	42,88	55,11	21,41	28%
Les Anses d'Arlet	29,88	16,08	21,04	8,85	30%
Les Trois Ilets	96,97	58,90	73,13	23,84	25%
Macouba	7,76	4,33	5,19	2,57	33%
Riviere Pilote	10,93	4,54	5,81	5,12	47%
Riviere Salee	8,48	4,95	5,51	2,97	35%
Saint Pierre	27,88	8,86	16,31	11,56	41%
Sainte Anne	18,93	12,06	16,44	2,48	13%
Sainte Luce	21,32	16,04	16,25	5,07	24%
Sainte Marie	11,06	3,60	9,99	1,07	10%
Schoelcher	33,02	21,84	24,01	9,01	27%
Total	1 070,09	533,65	723,98	346,11	32%

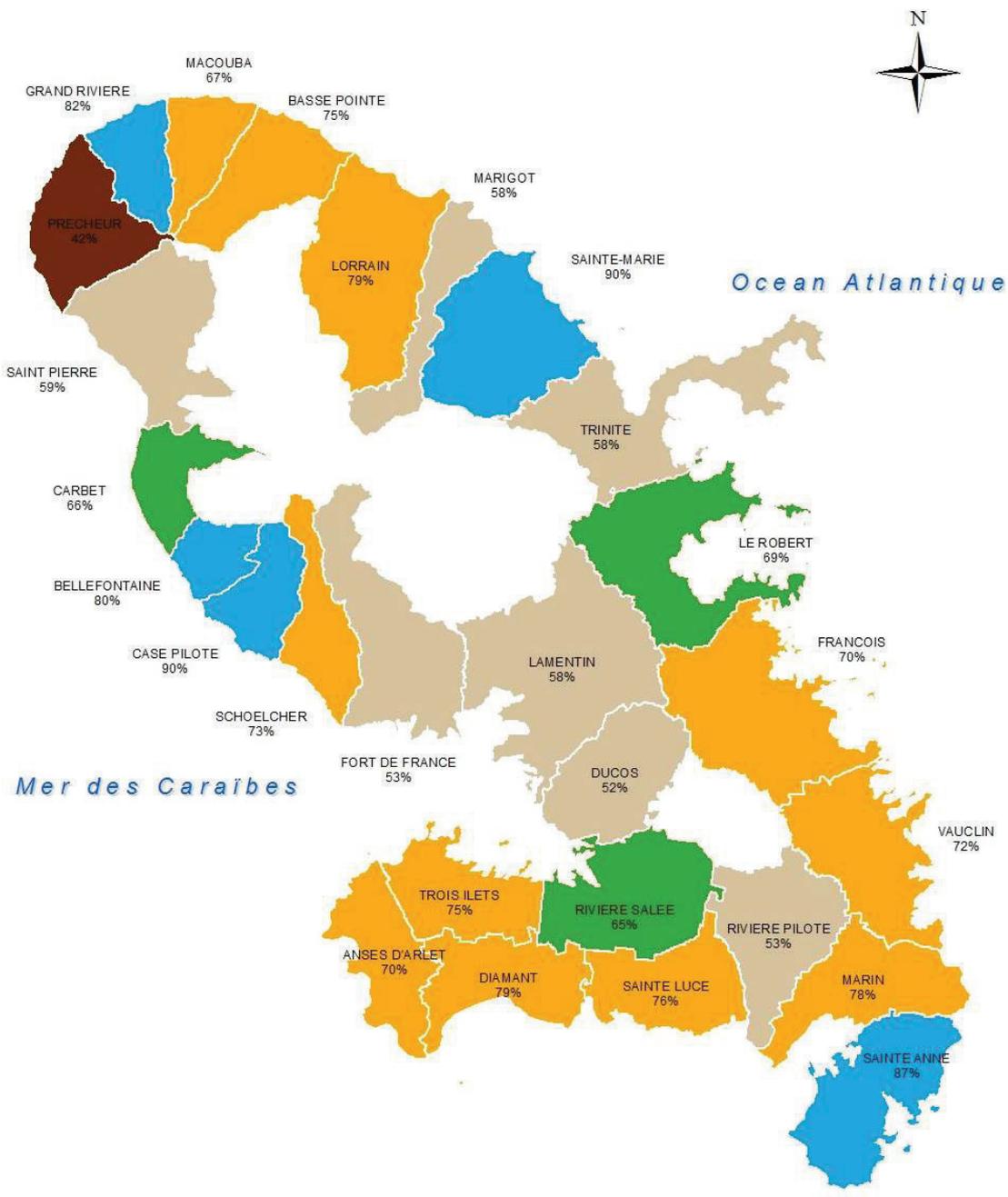
Rappel : les pourcentages de régularisation fluctuent directement avec les surfaces 50 pas (si un déclassement d'une zone naturelle vers une zone urbaine a lieu, la surface à régulariser augmente et cela fait donc baisser le taux de régularisation).

Ainsi, en comparaison des années précédentes :

- Suite aux ajustements des surfaces des cessions après bornage, certaines communes voient leurs pourcentages de régularisation diminuer (exemple au Prêcheur, et à Fort-de-France).
- Concernant Macouba et Sainte Marie, ce différentiel est dû à l'abandon ou à la modification d'un projet entrant dans le cadre de cessions gratuites.
- En revanche, le François gagne 10 points suite à la vérification d'une vente réalisée par l'Etat au profit de la commune en 1988. Composée des quartiers Frégates Est et Dostaly en partie, elle s'étend sur plus de 17ha et fait basculer le François dans la tranche supérieure avec 70% de son territoire 50 pas régularisé.



Espaces régularisés et en cours de régularisation



Taux de régularisation

- Plus de 80 %
- Entre 70 et 79%
- Entre 60 et 69%
- Entre 50 et 59%
- Moins 50%

Au 26 janvier 2018, 68% de la superficie de la zone des 50 pas géométriques est régularisée ou en cours de régularisation



SOLDE DES MARCHES

En 2017, quatre marchés de travaux ont été soldés :

- Travaux de construction d'une station d'épuration au quartier Morne Folie au Prêcheur,
- Réalisation des ouvrages de collecte et de transfert d'eaux usées vers la nouvelle STEP,
- Reconstruction du poste de relevage des EU à Fond Lahayé,
- Fourniture et pose de canalisation nécessaires à l'extension du réseau EU de l'Anse Dufour

Les marchés de prestations intellectuelles (Moe, CSPS, ...) liés à ces marchés de travaux ont également été soldés.

TRANSFERT DES EQUIPEMENTS

La station d'épuration du Prêcheur et le réseau d'eaux usées comprenant deux postes de refoulement ont été transférés à CAP NORD.

Le poste de refoulement de Fond Lahayé – Schœlcher est en fonctionnement, l'exploitation et l'entretien sont assurés par ODYSSI. Nous sommes en attente du DIUO pour finaliser le transfert.

CLOTURE DES ETUDES

Il n'y a pas eu d'étude clôturée mais la poursuite de l'étude d'aménagement de la voie d'accès du quartier Pointe Jean-Claude au Robert, la préparation d'un avenant pour reprendre les études de l'APIT de Fond Lahayé et des réflexions sur la suite des études d'aménagement des abris de pêche du Carbet.

ANSES D'ARLET	
EXTENSION DES RESEAUX EU DE L'ANSE DUFOUR	
OPERATION :	Travaux d'assainissement
MAITRISE D'ŒUVRE:	ARTELIA
MAITRISE D'OUVRAGE :	ESPACE SUD (SICSM)
MOD :	AG50
AVANCEMENT :	
Les travaux d'extension du réseau se sont terminés en 2015, les réserves ont été levées en 2017.	
Le dossier de transfert est en cours, manque le DOE, le DIUO et le descriptif financier (description des ouvrages).	
En l'absence de maître d'œuvre (le BET ARTELIA ayant quitté la Martinique), l'Agence établira les documents manquants (descriptif financier-description des ou-	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	3 950 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	3 937 323 €
PAYÉ CE JOUR	3 231 252 €
AE 2018	0 €
CP 2018	0 €
AE 2019	0 €

CARBET		
AMENAGEMENT DE CABANES DE PÊCHE		
OPERATION :	Etudes et Travaux	
MAITRISE D'ŒUVRE:	Emile ROMNEY	
MAITRISE D'OUVRAGE :	Ville du Carbet	
MOD :	AG50 (convention en cours de rédaction)	
AVANCEMENT :		
Les études de conception sont terminées (esquisse, APS, APD et DCE) ainsi que l'étude géotechnique.		
Le permis de construire initialement au nom de l'AG50PAS a été transféré à la commune.		
Le CA du 5 décembre dernier a approuvé le projet et son plan de financement et autorisé le Directeur à signer la convention de mandat.		
La convention de mandat est validée par les deux parties, le dossier sera présenté au Conseil Municipal du Carbet de février 2018.		
Le dossier d'aides au titre du FEAMP est prêt.		
ÉLÉMENTS FINANCIERS		
BILAN PRÉVISIONNEL	568 373 €	
ENGAGÉ CE JOUR	289 026 €	
PAYÉ CE JOUR	150 743 €	
AE 2018	279 347 €	
CP 2018	140 500 €	
AE 2019	0 €	
PLANNING		
DOSSIERS ADMINISTRATIFS	2 mois	
REPRISE DES ETUDES PRO - DCE/ACT	4 Mois	
TRAVAUX	4 Mois	
MONTAGE FINANCIER		
Dossier FEAMP en cours pour contribuer au financement des abris de pêche du Carbet.		
DÉPENSES PRESTATIONS	MONTANT HT	%
TRAVAUX	195 000 €	80
MOE	13 600 €	20
CSPS	4 000 €	
EDF	3 000 €	
ALÉAS (5%)	9 750 €	
TOTAL	225 350 €	
RESSOURCES	MONTANT HT	
EUROPE - FEAMP	180 280 €	
AG50PAS	45 070 €	
TOTAL	225 350 €	100



PRÊCHEUR	
AMENAGEMENT DU QUARTIER CHARMEUSE – Tranche 2	
OPERATION :	Aménagement de la place publique au quartier Charmeuse.
MAITRISE D'ŒUVRE:	À renouveler
MAITRISE D'OUVRAGE :	Ville du Prêcheur
MOD :	AG50
AVANCEMENT :	
Les travaux de la tranche ferme sont achevés, hormis la construction des latrines publiques.	
Le transfert de l'aménagement à la commune n'est pas fait, nous attendons la remise du document d'arpentage et du DIUO (dossier d'intervention ultérieur sur l'ouvrage). L'entreprise SAMEX titulaire du lot terrassement – voirie – assainissement n'a pas rendu à son DOE.	
Construction des latrines publiques :	
- Le permis de construire pour la création de deux kiosques et d'un bloc sanitaire a été accordé à la commune du Prêcheur ;	
- Les conventions sont signées avec l'ONEMA et l'ODE pour participer au financement du PR à hauteur de 60% ;	
- Le début des travaux est décalé, le choix de la réalisation des ouvrages par un chantier d'insertion n'est plus possible.	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	3 376 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	3 698 814 €
PAYÉ CE JOUR	2 744 548 €
AE 2018	60 000 €
CP 2018	60 000 €
AE 2019	0 €
PLANNING	
DÉBUT PRÉVISIONNEL	02/2018
FIN PRÉVUE	04/2018
COÛT DES TRAVAUX	50 000 € HT
FINANCEMENTS	
ODE	12 237 €
ONEMA	13 277 €
AG50PAS	24 486 €

SCHOELCHER	
APIT	
OPERATION :	Etudes et Travaux
MAITRISE D'ŒUVRE:	EGIS EAU/LORENZO PIA-GIARO/2AP
MAITRISE D'OUVRAGE :	Ville de Schoelcher
MOD :	AG50 (avenant à la convention)
PARTENAIRES :	CACEM, CTM, VILLE DE SCHËLCHER
COMPLÉMENT D'ÉTUDES :	
La Ville souhaite une optimisation du dimensionnement des ouvrages afin de réduire les coûts d'investissement de l'opération et les coûts de fonctionnement lors de la mise en service. Un avenant (n°3) au marché permettra à la Moe de reprendre les études AVP/PRO.	
AVANCEMENT :	
Un avenant au marché d'études de conception de l'APIT, nécessaire à la mise à jour du projet, est prêt à être signé et un autre avenant concernant la convention entre la Ville de Schœlcher, la CACEM, la CTM et l'Agence est en négociation.	
La CACEM a validé le nouveau plan de financement des études de l'APIT et la répartition financière proposée par l'Agence.	
Concernant la première phase de travaux de l'APIT, il a été procédé à la mise au point du plan de financement et nous avons finalisé la convention de maîtrise d'ouvrage avec la Ville et la CTM.	
RECHERCHE DE FINANCEMENT :	
Les dossiers d'aides au titre des fonds européens sont montés.	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	910 227 €
ENGAGÉ CE JOUR	419 373 €
PAYÉ CE JOUR	274 911 €
AE 2018	50 000 €
CP 2018	138 209 €
AE 2019	0 €
PLANNING	
DURÉE PRÉVISIONNELLE	2 mois
COÛT PRÉVISIONNEL DES ÉTUDES DE CONCEPTION (SUITE À L'AVENANT N°3)	350 000 € HT
FINANCEMENTS PRÉVISIONNELS	
AG50PAS	138 000 €
CACEM	157 037 €
CTM	39 259 €
COMMUNE	15 704 €



SCHOELCHER (SUITE)



GRAND-RIVIÈRE

AMENAGEMENT BOURG DE GRAND-RIVIÈRE

OPERATION :	Aménagement du Bourg
MAITRISE D'ŒUVRE:	Pas de maître d'œuvre, le BET SCE a quitté la Martinique
MAITRISE D'OUVRAGE :	Commune de GRAND-RIVIERE
MOD :	AG50

COMPLÉMENT D'ÉTUDES :

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre les études (PRO) afin de réaliser le réseau d'eaux usées, reprendre le réseau d'eau potable, canaliser les eaux pluviales et restructurer les voiries et trottoirs.

AVANCEMENT :

Avancement :
Les études d'aménagement lancées en 2011 avaient pour objectifs de :

1. La restructuration des voies,
2. La reprise des réseaux humides et secs,
3. Le confortement de la qualité urbaine,
4. La création d'espaces publics, dès lors que les emprises le permettent,
5. La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel.

L'AVP rendu en 2014 qui ne portait que sur les deux premiers points a été validé.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	1 835 899 €
ENGAGÉ CE JOUR	160 010 €
PAYÉ CE JOUR	107 196 €
AE 2018	200 000 €
CP 2018	0 €
AE 2019	0 €

LORRAIN

AMENAGEMENT VRD DES QUARTIERS CROCHEMORT/REDOUTE

(6 hectares, 165 constructions)

MONTAGE OPÉRATIONNEL :

AG50 maître d'ouvrage, mais avant démarrage travaux montage à préciser car division à prévoir en sous opérations dépendantes du montage financier.

OBJECTIFS DES TRAVAUX :

Modernisation et requalification de la voirie, reprise des réseaux (éclairage, EP, AEU, AEP), renforcement du réseau d'assainissement des eaux usées existant, programme paysager, libération des logements situés sur la zone des 50 pas pour lesquels la régularisation n'est pas envisageable à cause de leur exposition à un risque naturel fort, élaboration plan de relogement et accompagnement social (équipe MOUS).

FONCIER D'ASSIETTE :

Demande de cessions gratuites faite par Ville du Lorrain (transmise à DEAL (le 11 sept.2013 par notification n°S.U/09/13/CSTS/S.U/2914, et à Préfecture par notification n°S.U/09/13/CSTS/S.U/2915)

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	3 872 673 €
ENGAGÉ CE JOUR	1 822 029 €
PAYÉ CE JOUR	497 737 €
AE 2018	2 050 644 €
CP 2018	1 765 000 €
AE 2019	0 €

ATTRIBUTION DÉFINITIVE CO-FINANCEURS

ONEMA	206 250 €
ODE	367 500 €
REGION	126 750 € (dépenses éligibles : 127500 €)
COMMUNE	356 186 €

RECHERCHE COMPLÉMENTAIRE 2018

Mobilisation du FRAFU. Ce financement non indispensable au démarrage des travaux permettra d'alléger la participation de la commune et de l'Agence.

NOTIFICATION DES ENTREPRISES TRAVAUX NOVEMBRE 2015

MONTANT MARCHÉS	3 172 544 €
TRANCHE FERME CROCHEMORT HAUT	1 609 326 €
TRANCHE CONDITIONNELLE 1 CROCHEMORT BAS	1 019 682 €
TRANCHE CONDITIONNELLE 2 CROCHEMORT BAS	543 536 €



LORRAIN (SUITE)

AVANCEMENT 2017 :

- Rencontre avec la Municipalité en août 2017 en présence d'un représentant de l'EPFL : présentation de Monsieur le Directeur de l'AG50, point sur opération Crochemort/Redoute et des échéances à venir (positionnement de cette opération sur financement RHS), discussion sur modalités possibles de portage de foncier destiné au relogement par l'EPFL...
- Suivi et mise à jour du plan de relogement par équipe MOUS présente sur site, élaboration du dossier RHS (convention de programme, diagnostic global y compris synthèse bâti / sociale et projet urbain), mise en place du comité technique de suivi. Présentation de cette méthodologie au service Logement, Ville Durable de la DEAL en juin 2017, puis présentation lors du CTD -RHI le 30 novembre 2017. A noter que nous n'avons pu rencontrer l'ARS au préalable malgré nos invitations et relances qui ont suivi.

De ce fait, dans le cadre de ce CTD-RHI et à la demande de Monsieur DEBONS, Sous-préfet secrétaire général adjoint délégué à l'emploi et à la cohésion sociale, une réunion technique entre les différentes parties prenantes a été programmée le 18 décembre 2017 pour une clarification du dossier en vue de sa complétude pour l'obtention du certificat d'insalubrité. La DEAL a aussi précisé qu'un certificat d'insalubrité permettra de justifier l'insalubrité du site, les arrêtés d'insalubrité pouvant être versés plus tard au dossier. Enfin, la DEAL propose une consultation écrite des membres du CTD-RHI une fois les pièces réunies afin de pouvoir engager le dossier sans délais.

- Séances de travail opérationnelles engagées avec la municipalité, et pistes de réflexion à l'étude pour des solutions de relogement en accession individuel (discussions avec Ozanam qui pourrait mettre à disposition du foncier, ou possibilité de mobiliser du foncier communal construction évolutive avec possibilité de réalisation en auto construction et mise en place d'un chantier d'insertion...).

PERSPECTIVES 2018 :

- Le démarrage des travaux est tributaire du bon vouloir de l'ARS à délivrer le certificat d'insalubrité seule et unique pièce manquante au dossier permettant la prise de l'arrêté RHS.
- Il n'est pas prévue de nouvelle consultation d'entreprises puisque les entreprises attributaires nous ont confirmé n'attendre que notre ordre de service ;
- Signature de l'avenant à la convention Commune – Agence

TRINITE

AMELIORATION VRD AU QUARTIER ANSE BELLUNE 6 hectares, environ 60 constructions et 24 logements sociaux collectifs

MONTAGE OPÉRATIONNEL :

AG50 maître d'ouvrage

-Convention AG50/Ville de TRINITE (de type art.5 de la loi n°96-1241 du 30 décembre 1996) du 22 décembre 2005.

-Rétrocession réseaux assainissement et d'adduction Eau Potable au SICSM le 31 mars 2010 (Procès-verbal de remise d'ouvrage et réseaux par l'AG50 pas au profit du SICSM le 31/03/2010).

Participations :

FIDOM : 478 800 €

Région : 410 400 €

Département : 205 200 €

AG50 PAS : 218 880 €

Ville de Trinité : 54 720 €

(Complément financement attribué à rechercher)

OBJECTIFS DES TRAVAUX :

Rétrocession du reste des équipements et voiries à la Ville de Trinité, réalisation de travaux de réparation ou mise en service.

Évalué initialement à 80 000 € en 2015, nous avons procédé à une révision de l'enveloppe travaux pour les motifs suivants : dégâts constatés sur un poste de refoulement qui menace de tomber à la mer impliquant la réalisation d'un confortement, travaux complémentaires sur reprise réseaux assainissement et pluvial et autres dysfonctionnements relevés par la Municipalité et les habitants.

AVANCEMENT :

- En attendant le démarrage des travaux de reprise d'ensemble, une intervention d'urgence a été programmée fin août 2017 pour des travaux de maîtrise des eaux de ruissellement au niveau du poste de refoulement menaçant ruine. Les travaux ont été achevés en septembre 2017 avec succès. Le poste a pu être curé par les services compétents, et l'affouillement stoppé.
- Rencontre avec la Municipalité en décembre 2017 : présentation de Monsieur le Directeur de l'AG50, point sur les diverses opérations d'études et travaux à mener et leur hiérarchisation.
- Visite de site organisée par AG50 en présence maître d'œuvre mi-décembre 2017 pour précision du programme des travaux, avant lancement marché (restitution à municipalité janvier 2018).



TRINITE AMELIORATION VRD AU QUARTIER ANSE	
PERSPECTIVES 2018 :	
<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de la procédure de cession à la commune des terrains d'assiette ; • Signature de l'avenant à la convention Commune / Agence pour notamment prise en compte des travaux de reprise et des conditions de rétrocession. • Consultation des entreprises et démarrage des travaux. 	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	2 276 954 €
ENGAGÉ CE JOUR	1 996 954 €
PAYÉ CE JOUR	1 932 361 €
AE 2018	280 000 €
CP 2018	280 000 €
AE 2019	0 €

TRINITE	
ETUDE GEOTECHNIQUE EN VUE DE LA REGULARISATION DES OCCUPATIONS FONCIERES AU QUARTIER LA CRIQUE/ COSMY	
MONTAGE OPÉRATIONNEL :	
AG50 maître d'ouvrage	
OBJECTIF :	
Les demandes de cession sur ce secteur sont en sursis compte tenu des précisions qui doivent être apportées par une étude de sol sur un risque de mouvement de terrain.	
AVANCEMENT :	
Lancement consultation maîtrise d'œuvre géotechnique prévue 1er trimestre 2018.	
ESTIMATION ÉTUDE	100 000 €
FINANCEMENT	AG50
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	1 56 203 €
ENGAGÉ CE JOUR	56 203 €
PAYÉ CE JOUR	55 980 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	100 000 €
AE 2019	0 €

TRINITE	
ETUDE D'AMENAGEMENT VRD AU QUARTIER AUTRE BORD	
<i>Quartier d'habitat spontané, présence d'habitat vétuste avec des problématiques prégnantes d'assainissement et d'écoulement des eaux pluviales dues s à l'altimétrie.</i>	
OBJECTIF DE L'ÉTUDE :	
À la demande de la municipalité, reprise des réseaux avec une réflexion hydraulique poussée compte tenu des contraintes d'altimétrie du site. Le projet de mini base nautique porté par la Ville de trinité est avancé et devra être pris en compte par cette étude qui préfigurerait un aménagement d'ensemble cohérent et respectueux du secteur : aménagement léger, piétonisation, etc.	
AVANCEMENT :	
Lancement consultation maîtrise d'œuvre géotechnique prévue 1er trimestre 2018.	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	100 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	0 €
PAYÉ CE JOUR	0 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	100 000 €
AE 2019	0 €

LAMENTIN	
ETUDE DE PROGRAMMATION AU QUARTIER VIEUX-PONT	
<i>(22 hectares)</i>	
MONTAGE OPÉRATIONNEL :	
AG50 maître d'ouvrage	
OBJECTIF DE L'ÉTUDE :	
Suite aux études préalables lancées en 2008, il en ressort que le quartier ne pouvait se contenter d'une simple approche sur les besoins en équipement, mais nécessitait une approche globale en termes d'aménagement prenant en compte la situation de chaque occupant notamment vis-à-vis des risques naturels, des conditions de vie et d'habiter. A partir de ce constat, l'Agence a retenu le principe d'une réflexion d'aménagement global sur l'ensemble du secteur. Pour cela, nous avons lancé une étude qui consiste à concevoir un dossier de programmation qui serve de référence à la conception, et au dessin du projet lui-même. L'objectif d'une telle étude est d'apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du projet pour s'assurer de son opportunité.	
MONTANT GLOBAL DE L'ÉTUDE (DONT ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE)	143 980 €



LAMENTIN	
RELOGEMENT DES OCCUPANTS RESIDANTS DU QUARTIER VIEUX-PONT (37 ménages pour 80 habitants)	
OBJECTIFS :	
<p>La prise en compte des risques naturels, l'insalubrité générale des constructions, l'absence d'équipements, les moyens financiers limités des occupants nous ont conduits à imaginer un dispositif de régularisation novateur qui vise à maintenir sur le site des occupants mais pas sur la parcelle qu'ils occupent aujourd'hui. Il est donc expressément envisager de transférer le droit à la régularisation, personnes remplissant les conditions d'une régularisation mais dont la parcelle est située dans une zone à risques forts, vers une autre parcelle du site et de les aider à accompagner dans le cadre d'une opération d'auto construction encadrée d'une nouvelle habitation. L'objectif visé étant de réduire de façon notable les coûts.</p> <p>Cette opération de relogement qui comprend une vingtaine de constructions à réaliser en auto construction, bénéficie d'une inscription en tant que RHI multi sites (Résorption Habitat Insalubre, décision Comité Technique Départemental-RHI de juillet 2015, décision n°2015-03 du 27 novembre 2015).</p>	
AVANCEMENT :	
<ul style="list-style-type: none"> • Lancement consultation des études pré opérationnelles de maîtrise d'œuvre d'aménagement urbain en août 2016. Par une requête et un mémoire en réplique, enregistrés les 16 novembre et 5 décembre 2016 de la SEMAVIL (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la ville du Lamentin), le juge des référés a ordonné l'annulation de la procédure de passation de ce marché suivant l'ordonnance du 6 décembre 2016. • Séances de travail dédiées ont suivi avec les services techniques et élus de la Ville du Lamentin, ainsi qu'un avocat spécialisé dans les procédures de marchés publics, afin de redéfinir précisément le cahier des charges. Nous accusons un retard d'un an en raison de ce recours, et envisageons de relancer cette consultation dans des conditions optimum début 2018. • Travaux d'entretien et pose de clôture réalisés sur les parcelles des maisons témoins, en attente raccordement au réseau électrique réalisé par EDF (demande initiale datée de 2016). 	
PERSPECTIVES 2018 :	
<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement des procédures de re-délimitation de la zone des 50 pas (Conseil d'Etat) ; • Cession à la commune des terrains d'assiette : tributaire du précédent; • Signature de l'avenant à la convention Commune / Agence pour notamment prise en compte des conditions de rétrocession ; • Consultation pour les études pré opérationnelles de maîtrise d'œuvre d'aménagement urbain. Démarrage des études. 	

LAMENTIN (SUITE)	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	3 567 516 €
ENGAGÉ CE JOUR	832 960 €
PAYÉ CE JOUR	699 379 €
AE 2018	631 516 €
CP 2018	500 000 €
CP 2019	2 300 097 €
AE 2019	2 035 000 €

FORT-DE-FRANCE	
ETUDE D'AMENAGEMENT QUARTIER POINTE DE LA VIERGE	
<i>Lancée en 2009, 1,5 hectare, 55 constructions</i>	
OBJECTIF DE L'ÉTUDE :	
<p>Suite à la constitution du Collectif des habitants, saisie de l'Agence concernant le classement en zone naturelle du secteur, et bloquant la régularisation. Le Collectif réclame un déclassement de cette zone imminent par arrêté préfectoral. Déclassement obtenu par arrêté d'abrogation n°201702-0002.</p>	
AVANCEMENT :	
<ul style="list-style-type: none"> • Processus de régularisation débloqué et conduit selon la méthode co-construction : mise en place réunions de concertation régulières au fur-et-à-mesure de l'avancement du processus entre les différentes parties prenantes : AG50, Ville de Fort-de-France, DEAL, Collectif habitants, ASSAUPAMAR ; • Recueil et traitement des dossiers de demandes de cession pour instruction (accompagnement de l'AG50 en vue complétude de ces dossiers, puis instruction en commission technique puis inter services) ; • Sur site : mise en place d'ateliers spécifiques et préalables au bornage en novembre 2017 sur une quinzaine de jours : groupe de 4 à 6 constructions convoqués afin de proposer des délimitations en sensibilisant ces occupants aux contraintes d'accès et d'emprises nécessaires à l'installation de dispositifs d'assainissement aux normes, dans la mesure du possible. 	
PERSPECTIVES 2018 :	
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage des bornages prévus février 2018 ; • Réalisation d'une étude portant sur les conditions d'assainissement du quartier. 	
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
BILAN PRÉVISIONNEL	
ENGAGÉ CE JOUR	44 537 €
PAYÉ CE JOUR	36 809 €
AE 2018	153 000 €
CP 2018	150 000 €
AE 2019	0 €



FORT-DE-FRANCE

REDUCTION DES RISQUES ET CONFORTEMENT DE LA FALAISE DU QUARTIER TEXACO

1,7 hectare, 80 constructions

ÉTUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE, OBJECTIFS :

- Sécuriser les biens et les personnes
- Réduire l'exposition aux risques des constructions du secteur
- Revoir le zonage et les prescriptions règlementaires applicables
- Permettre la régularisation des occupations foncières
- Éviter alors un déplacement de ces populations.

AVANCEMENT :

• Réception des travaux mai 2017 avec levée des réserves, confortement et sécurisation achevés permettront de débloquer la régularisation des occupations sans titre du secteur, répondant aux conditions. Remise DOE et DGD.

PERSPECTIVES 2018 :

Rétrocession de l'ouvrage à Ville Fort-de-France : Convention à mettre au point.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	1 500 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	1 496 100 €
PAYÉ CE JOUR	1 293 560 €
AE 2018	13 000 €
CP 2018	13 000 €
AE 2019	0 €

ROBERT

AMENAGEMENT PAYSAGER ET VRD DU QUARTIER POINTE ROUGE

Lancement : 2011, 8 ha, 66 constructions

OPERATION :

Etudes et travaux

MAITRISE D'ŒUVRE:

LAURE BORDET-DURIEU / SAFEGE

MONTAGE :

Maîtrise d'ouvrage
AG50PAS

OBJECTIFS :

Réaliser des travaux de viabilisation et de valorisation paysagère afin de résorber l'insalubrité du quartier et dans le but de régulariser les occupants sans titres.

AVANCEMENT 2017 :

- Réalisation de voiries bétonnées à 95%,
- La mise en place d'un réseau d'assainissement collectif ainsi que d'une station d'épuration 140 Eq/hab ;
- La canalisation des eaux pluviales ;
- Le réseau d'adduction d'eau potable ;
- L'éclairage et l'aménagement paysager du site ;
- Régularisation des occupants sans titres en cours ;
- Dossier de consultation des entreprises (DCE) prêt pour construction d'un filtre macrophytes en complément de la station d'épuration ;
- Dossier de consultation des entreprises (DCE) prêt pour raccordement de 27 occupants du quartier au réseau collectif installé pour mise en service de la station d'épuration ;
- 4 signalements de constructions illicites.

Suites à donner :

- Attente du raccordement par EDF des équipements ;
- Signature d'un avenant à la convention Commune/ Agence afin de préciser les conditions de remise des ouvrages ;
- Réalisation des travaux de remises en état des équipements matériel détérioré puis poursuite des opérations de réception ;
- Remise des ouvrages réalisés à la Ville du Robert conformément à la convention ;
- Vérification de complétudes des dossiers de demandes de cessions en vue de la poursuite de la régularisation ;
- Recherche de solution de relogements définitifs pour les occupants déplacés dans le cadre des opérations de travaux.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	5 708 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	4 961 558 €
PAYÉ CE JOUR	4 564 536 €
AE 2018	534 000 €
CP 2018	534 000 €
AE 2019	0 €



ROBERT AMENAGEMENT PAYSAGER ET VRD DU QUARTIER POINTE ROUGE (SUITE)

PLANNING PRÉVISIONNEL

1er trimestre 2018 :

- Régularisation des derniers occupants
- Alimentation électrique du site (basculement), et mise en service de la station d'épuration
- Remise des ouvrages réalisés et propositions de relogement définitif des 2 occupants
- Diagnostic des équipements électriques réalisés et remise en état si besoin
- Révisions des DCE Lancements des consultations pour filtre et raccordements
- Révision des plans de financements filtres et raccordement et ajustements si besoin

2nd trimestre 2018 :

- Lancement travaux de construction du filtre macrophytes (estimations travaux 213 057 € HT)

3eme trimestre 2018 :

- Lancement travaux de raccordement des 27 occupants au réseau d'assainissement collectif (estimations travaux 180 000 € HT)
- Mise en service du dispositif d'assainissement collectif
- Remise des ouvrages relatifs à l'assainissement au concessionnaire

Fin des travaux: Septembre 2018

ROBERT

AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU QUARTIER POINTE JEAN-CLAUDE

Lancement : 2015

OPERATION :

Etudes et travaux

MAITRISE D'ŒUVRE:

CTIE

MONTAGE :

Maîtrise d'ouvrage Ville du Robert / Mandataire AG50PAS

OBJECTIFS :

Suite au mécontentement de la population du quartier Pointe Jean-Claude face aux travaux de réalisation de centre d'enfouissement des déchets par le SMTVD et en attente de la régularisation de la situation de ces occupants sans titres, le SMTVD et la ville du Robert ont sollicité l'Agence des 50 pas pour le pilotage et le suivi des travaux de réalisation de la voie d'accès au quartier.

ROBERT AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU QUARTIER POINTE JEAN-CLAUDE(SUITE)

AVANCEMENT 2017 :

Reprise de la convention AG50/Ville du Robert de Contrat de mandat pour la réalisation d'une voie d'accès du SMTVD à la zone des 50 pas Géométriques. Notification du marché de mission géotechnique Finalisation de DCE travaux

Suites à donner :

- Consultation SPS en cours ;
- Lancer consultation des entreprises pour les travaux de réalisation de la voie ;
- Vérification de complétudes des dossiers de demandes de cessions des occupants sans titres du quartier en vue de la poursuite de la régularisation.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	86 800 €
ENGAGÉ CE JOUR	57 727 €
PAYÉ CE JOUR	24 759 €
AE 2018	29 273 €
CP 2018	60 691 €
AE 2019	0 €

PLANNING PRÉVISIONNEL

- 1er trimestre 2018 : lancement de consultation travaux et notification
- Avril 2018 : démarrage des travaux
- Aout 2018 : fin des travaux

Estimation études : 86 000 €

Estimation des travaux : (paiement directe par la ville du Robert) : 800 000 €

Financements Etudes et travaux : Ville du Robert / CTM / SMTVD



SAINT-PIERRE

AMENAGEMENT DE LA RUE DU CAPRICE

OPERATION :	Etudes et travaux
MONTAGE :	Maîtrise d'ouvrage Ville de Saint-Pierre / Mandataire AG50PAS (convention à signer)

OBJECTIFS :

Réhabilitation d'une liaison piétonne ancienne située entre la rue du docteur Deschiens (quartier la Galère) et le front de mer. Elle permettra de désenclaver le quartier, et la prise en charge des eaux (EU/EP) provenant des constructions en cours de régularisation.

AVANCEMENT 2017 :

- Réunion de cadrage de l'opération avec M. le maire de la commune. Economie du projet et définition d'une enveloppe financière globale ;
- Relance ville de Saint-Pierre pour décision conseil municipal ;
- Entretien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour avis sur le nouveau programme des travaux.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	350 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	53 587 €
PAYÉ CE JOUR	19 062 €
AE 2018	300 000 €
CP 2018	300 000 €
AE 2019	

PLANNING PRÉVISIONNEL

Démarrage études et lancement de la consultation travaux courant 1^{er} trimestre 2018, sous réserve de signature de convention de type « contrat de mandat » avec la Ville de Saint-Pierre.

Fin des travaux: décembre 2018

Estimation études : 25 000€ HT

Estimation des travaux : 250 000 € HT (objectif)

Financements Etudes et travaux : partenaires potentiels : Agence / Ville / CTM

FORT-DE-FRANCE

ETUDES URBAINES DE CONCEPTION / REALISATION PORTANT SUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER VOLGA PLAGES

Lancement Janvier 2012

32 ha - 1 500 constructions

(Périmètre 50 pas 5,6Ha - 412 constructions)

OPERATION :	Etudes et travaux
MAITRISE D'ŒUVRE:	Groupement URBIS (mandataire), PILE&FACE, SAFEGE
MONTAGE :	Maîtrise d'ouvrage AG50PAS

OBJECTIFS :

Dans le cadre du programme d'études, et de travaux, il a été décidé en collaboration avec la Ville de Fort-de-France de lancer une réflexion d'aménagement du quartier de Volga Plage. La Municipalité a souhaité engager le processus opérationnel de sortie définitive d'insalubrité du quartier en proposant un autre mode d'habiter avant de lancer une procédure de régularisation des occupations foncières.

Cet aménagement futur devra permettre de donner une plus grande part aux espaces publics, d'intégrer le quartier à la Ville notamment par l'amélioration des déplacements, et la réorganisation de quartier par l'apport aux nouveaux logements.

Enfin, la mise en place d'activités économiques d'équipements culturels structurants permettra de modifier sensiblement la perception globale du quartier.

AVANCEMENT 2017 :

- Marché de Maîtrise d'œuvre suspendu. Affermissement de la tranche conditionnelle PRO/DCE/Travaux non effectués ;
 - Concertation d'aménagement du quartier menée par le Conseil Citoyen de Volga-Plage ;
 - Remise du rapport à la Ville de Fort-de-France ;
 - Réunion de pilotage (Ville/AG50/Conseil Citoyen/Odyssi) ;
 - Réunion de travail ODYSSI/AGENCE/SAFEGE avec pour objectif de statuer sur la solution d'assainissement proposée par la maîtrise d'œuvre.
- Suites à donner :
- Procéder à la résiliation des marchés et engagements sans suites ;
 - Attente de validation formelle d'Odyssi et de la Ville de Fort-de-France pour la solution assainissement proposée ;
 - Déterminer les constructions non impactées par le projet d'assainissement du quartier et démarrer une concertation de délimitation préalable au bornage, (délimiter espaces privés et espaces publics (emprises réseaux, voiries, etc...)).



FORT-DE-FRANCE ETUDES URBAINES DE CONCEPTION / REALISATION PORTANT SUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER VOLGA PLAGES (SUITE)

Cette concertation sera menée avec l'appui du conseil citoyen dans le cadre d'une convention Ville / Agence ;

- Poursuivre la vérification complétude des dossiers de demandes de cessions ;
- Passage en commission des demandes de cessions non concernées par le projet réseau.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	4 980 230 €
ENGAGÉ CE JOUR	4 322 947 €
PAYÉ CE JOUR	1 899 172 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	100 000 €
AE 2019	0 €

PLANNING PRÉVISIONNEL

- Février 2018 Validation de l'impact projet sur le quartier (régularisable/non régularisable) par la Ville de FORT-DE-FRANCE et le Conseil Citoyen de Volga-Plage ;
- Mars – Mai 2018 passage en commission des dossiers non concernés par le projet réseau.

TROIS-ILETS

VARIABLE

OPERATION : Etudes –Travaux

MAITRISE D'OUVRAGE : AG50

AVANCEMENT :

Avancement :

Des travaux de viabilisation du quartier ont été réalisés en 2009 : réseaux d'assainissement des eaux usées, des eaux pluviales, d'eau potable, d'électricité, de télécommunication ...

Avancement en fin 2017 :

Démarches entreprises pour le transfert des ouvrages auprès de la CAESM et de la Ville. Le transfert des équipements ne pourra se faire qu'après remise en état de fonctionnement des postes de refoulement. DA du foncier à céder fait. Dossier de cession aux Domaines.

Suites à donner en 2018 :

- Désignation d'un BET en vue d'établir un diagnostic du système d'assainissement et définir les travaux nécessaires à la mise en service du réseau d'assainissement ;
- Acte de cession à la Ville à signer (DRFIP Domaine);
- Avenant à la convention à signer.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	2 235 024 €
ENGAGÉ CE JOUR	1 524 475 €
PAYÉ CE JOUR	1 562 022 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	60 000 €
AE 2019	0 €



VAUCLIN

ANSE MAROQUET

Distraction du régime forestier (arrêté préfectoral n°02-2615)

Q.H.S. (Arrêté Préfectoral n° 03-0504)

OPERATION : Etudes – Travaux

MAITRISE D'OUVRAGE : AG50

AVANCEMENT :

Avancement :

Les études pré-opérationnelles ont été réalisées : travaux topographiques, études Géotechnique G12, étude de définition du projet.

Avancement en fin 2017 :

Les différentes problématiques du site ont été mises en avant, et particulièrement le relogement de 4 occupants exposés aux risques en front de mer. Le foncier disponible permettrait la délocalisation de ces occupants sur parcelle vide des 50 pas. Cependant, dans l'état actuel de la législation, la cession des terrains libres de toute occupation ne peut s'effectuer pour la commune que dans le cadre d'une opération d'aménagement à des fins d'utilité publique.

La démarche arrêtée de concert avec la commune du Vauclin est de réaliser une étude d'aménagement et de mise en valeur du quartier.

Suites à donner en 2018 :

Réalisation d'une étude d'aménagement et de mise en valeur du quartier :

- réalisation du dossier de transfert/régularisation des occupants soumis à risques
- élaboration du Dossier de Consultation d'un B.E.T.,
- recherche de financement,
- convention entre l'Agence et la ville du Vauclin.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	158 590 €
ENGAGÉ CE JOUR	58 590 €
PAYÉ CE JOUR	39 865 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	35 000 €
AE 2019	0 €



VAUCLIN

BAIE DES MULETS

OPERATION :

Etudes (internes)

AG50

MAITRISE D'OUVRAGE :

Devra être transférée à la commune par voie de convention

AVANCEMENT :

Le processus de régularisation du foncier entamé depuis 2003 est réalisé à 95 %.

Avancement en fin 2017 :

Réflexion menée avec la commune sur l'affectation des disponibilités foncières du quartier, notamment comme réponse à la problématique du logement social adapté au tissu urbain existant.

Décision concertée avec la commune d'élaborer un projet d'aménagement et de développement global du quartier.

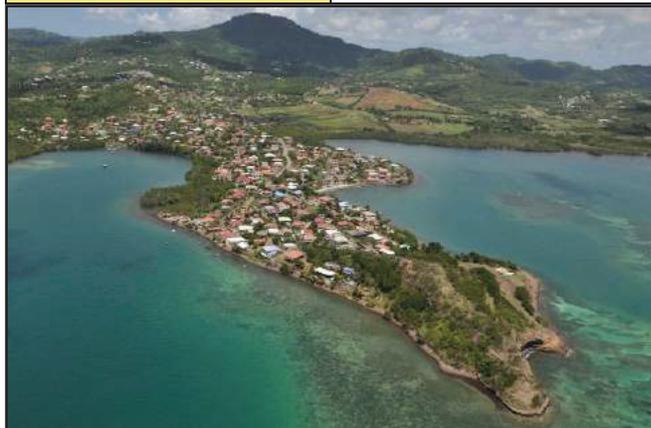
Suite à donner en 2018 :

Mise en œuvre d'aménagement et de développement global du quartier en vue de la définition de la procédure d'aménagement adaptée aux problématiques foncières.

- Élaboration du cahier des charges en concertation avec la Commune.
- Etablir une convention Commune / Agence

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	0 €
ENGAGÉ CE JOUR	0 €
PAYÉ CE JOUR	0 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	100 000 €
AE 2019	0 €



VAUCLIN

POINTE CHAUDIERE

OPERATION : Etudes – Travaux
AG50

MAITRISE D'OUVRAGE : À transférer à la Commune
par convention.

AVANCEMENT :

Une étude d'aménagement et une mission de maîtrise d'œuvre ont été menées.

Un AVP a été remis en septembre 2014 par le BET C.T.I.

Avancement 2017 :

Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre de VRD n° 13-12/ C.T.I.

Suite à donner 2018 :

Reprise des études pour un projet d'aménagement global, qui prendra en compte les problèmes fonciers, de desserte (depuis la RN), d'équipements nécessaires à la vie d'un quartier.

- Élaboration du cahier des charges en concertation avec la Commune.

- Etablir une convention Commune / Agence

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	4 700 152 €
ENGAGÉ CE JOUR	370 659 €
PAYÉ CE JOUR	178 878 €
AE 2018	100 000 €
CP 2018	95 404 €
AE 2019	0 €



FRANCOIS

MANSARDE RANCEE

OPERATION : Travaux

MAITRISE D'OUVRAGE : Q.H.S Arrêté Préfectoral du
21 février 2003
Convention Agence /
Commune
Convention Agence /SICSM

AVANCEMENT :

L'Agence des 50 pas a réalisé l'aménagement et la mise en valeur du quartier. Les travaux ont été réceptionnés en septembre 2011. La mise aux normes de la voie principale du quartier a nécessité l'empiétement de parcelles privées.

Refus de prise en charge, par la Ville du François, des équipements réalisés, conséquence du contentieux en cours. Le règlement amiable avec les 2 propriétaires riverains de la zone des 50 pas géométriques n'ayant pu aboutir.

Avancement en fin 2017 :

Poursuite de l'affaire : un contentieux est en cours entre l'Agence et les Consorts CABASSET et ARICAT. Concernant les Consorts CABASSET, le tribunal administratif a, par jugement n°1500309 du 21 février 2017, missionné une expertise portant sur l'évaluation du préjudice.

L'expertise a débuté le 04/12/17 par une visite sur le terrain en présence des Avocats respectifs des Parties.

Suites à donner en 2018 :

- Poursuite du règlement du contentieux, des négociations avec M. ARICAT. Constitution d'une provision pour dédommagement ;
- Constitution du dossier de cession gratuite à la commune DA réalisé ;
- Remise des ouvrages

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	11 100 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	10 643 687 €
PAYÉ CE JOUR	10 738 506 €
AE 2018	360 000 €
CP 2018	330 000 €
AE 2019	0 €



FRANCOIS

THALEMONT

17hectares dont 14 ha en zone UD et 3ha zone N, occupée respectivement de 80 constructions et de 25 constructions.

OPERATION : Etudes

MAITRISE D'OUVRAGE : AG 50

AVANCEMENT :

Une étude pré opérationnelle a été menée par CETEM Antilles suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre par le Groupement SCE/CARUA.

Avancement 2017 :

La mission de maîtrise d'œuvre n'a pas pu être menée à son terme. L'hostilité de la population du quartier a conduit à arrêter cette mission.

Suite à donner en 2018 :

Reprise des études d'aménagement en concertation avec la commune et les occupants désormais regroupés en association (ARTHA).

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	360 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	209 965 €
PAYÉ CE JOUR	81 957 €
AE 2018	150 000 €
CP 2018	90 000 €
AE 2019	0 €

DOCUMENT STRATEGIQUE D'AMENAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DE LA ZONE DES 50 PAS GEOMETRIQUES DE LA MARTINIQUE

La loi n° 2015-1268 d'actualisation du droit des Outre-Mer du 14 octobre 2015, prévoit dans son article 27, le transfert de la domanialité des zones U et UD de la zone des 50 pas géométriques à la CTM.

La première étape est l'adoption par l'Etat et la CTM du document stratégique d'aménagement et de mise en valeur de la zone des 50 pas géométriques de la Martinique. L'Agence des 50 pas a pour mission d'élaborer, de concert avec les différents partenaires, ce document stratégique.

OPERATION : Etudes

MAITRISE D'OUVRAGE : AG50 sous pilotage COPIL : CTM, Etat (DEAL, etc.)

AVANCEMENT :

- Consultation du bureau d'études en vue de réaliser le document stratégique d'aménagement et de mise en valeur de la zone des 50 pas géométriques de la Martinique.
- Désignation du bureau d'études : Attributaire du marché, ESPELIA
- Approbation de la convention de partenariat entre la CTM, l'ETAT et l'Agence en cours de signature

Suite à donner :

- Démarrage des études avec un objectif de clôture à juillet 2018.
- Intégration de la concertation lors du « Forum Boddanmè »

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN PRÉVISIONNEL	140 000 €
ENGAGÉ CE JOUR	0 €
PAYÉ CE JOUR	0 €
AE 2018	95 000 €
CP 2018	95 000 €
AE 2019	



BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE

CAMPAGNE TÉLÉVISION

« Régulariser, pran douvan avan douvan pranw »
Diffusion des 3 spots TV en alternance entre janvier et février :

- ◆ SPOT 1 : Aide à l'amélioration (mère et fille)
- ◆ SPOT 2 : Transmettre son bien (couple)
- ◆ SPOT 3 : Si ou fey, mwen pé fey (2 retraités)

47 diffusions : sur Martinique Première

53 diffusions : sur Antilles Télévision

RADIOS

Participation à l'émission mensuelle FÉDÉ SERVICES, de Fédérika sur Martinique Première pour une durée d'une heure :

- mardi 10 Octobre
- mardi 7 Novembre
- mardi 13 Décembre

Ainsi que plusieurs interviews du directeur dans le journal.

PARUTIONS

- ◆ Article d'une double page dans Fey Magazine, les 10 ans.
- ◆ Encart dans l'Agenda de la Ligue contre le cancer 2018.

OUTIL DE COMMUNICATION

- ◆ Début des travaux pour la mise à jour du site internet.

FORUM BODLANME

Demande de paiement pour le forum Bodlanmè 4 :

- ◆ Production du bilan financier
- ◆ Réalisation de demande de paiement pour la CTM (10 000€) / ODE (12 000€)

Demande de subvention pour le forum Bodlanmè 5 :

- ◆ Demande de subvention auprès de la DEAL (8 000€), l'ODE (12 000€), la CTM (20 000€).
- ◆ Conduite de réunion, animation et compte-rendu des comités d'organisation :

Dates	Nombre de participants
16 mars	17
28 avril	5
21 novembre	15
13 décembre	6

PARTICIPATION FORMATION

- ◆ Journée de formation continue de l'Ecole Nationale de la Magistrature thème « les 50 pas géométriques » à la cour d'appel de Fort-de-France le 9 Novembre 2017.

REPRESENTATION DE L'AGENCE

RENCONTRES AVEC LES MAIRES DES COMMUNES LITTORALES

Monsieur le Directeur s'est attelé, depuis son arrivée à son poste de direction, à rencontrer l'ensemble des élus du littoral martiniquais. Accompagné des chargés d'opérations, il s'est rendu en commune à la rencontre des maires afin d'échanger sur leurs projets à venir sur leur commune et de réfléchir aux problématiques de régularisation foncière sur la zone des 50 pas géométriques.

L'ensemble des maires a été sollicité par courrier, tous n'ont pas encore donné suite à cette demande d'entretien.

En 2017, ce sont treize maires qui ont été rencontrés avec le calendrier suivant :

MAIRIE	MAIRE	Date de rendez-vous
PRECHEUR	Marcellin NADEAU	26/07/2017
ROBERT	Alfred MONTHIEUX	11/08/2017
VAUCLIN	Raymond OCCOLIER	21/08/2017
LORRAIN	Justin PAMPHILLE	23/08/2017
MARIGOT	Joseph PERASTE	04/09/2017
SAINT-PIERRE	Christian RAPHA	06/09/2017
FORT-DE-FRANCE	Didier LAGUERRE	07/09/2017
CARBET	Jean-Claude ECANVIL	28/09/2017
BASSE-POINTE	Marie-Thérèse CASIMIRIUS	06/10/2017
DUCOS	Charles-André MENCÉ	23/10/2017
RIVIERE-PILOTE	Raymond THEODOSE	24/10/2017
LAMENTIN	Pierre SAMOT	31/10/2017
TRINITÉ	Frédéric BUVAL	18/12/2017

DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITE

DATES 2017	EVENEMENT	ORGANISE PAR	LIEU
03/02	Plénière 2016 du Comité de la Baie de Fort-de-France	CACEM	CACEM
09-11/05	EUCC Guadeloupe	BRGM & AG50PAS 971	Guadeloupe - Ateliers de terrains



DATES 2017	EVENEMENT	ORGANISE PAR	LIEU
15-16/05	OMB - lancement site internet + ateliers thématiques et taxonomiques	PNM	Hôtel de l'Assemblée de la CTM
29-30/05	36ème congrès des réserves naturelles de France	RNF & PNM	Hôtel Bate-lière et vi-site terrain
20/06	Plan de restauration des tortues marines des Antilles françaises - enjeux et objectifs du futur PNA	Impact Mer - DEAL	Habitation Bois Carré
26/10	Ateliers d'échanges - futur PNA	Impact Mer - DEAL	ESAT de Rivière-l'Or
17/10	Séminaire ATTENTIVE	ODE	Hôtel Bakoua
23/11	Plénière observatoire de l'eau	ODE	Hôtel de la CTM

ORIENTATIONS POUR 2018

Le marché public nous liant à l'agence de communication « Essentiel conseil » est arrivé à échéance fin 2016. Un nouveau marché public a été lancé en 2017, mais sera déclaré sans suite. Afin toutefois d'assurer le pilotage et la prise en charge de nos actions, Mme LIMOUZIN s'est vu confier en sus de ses attributions, celle de la communication de l'Agence.

Les principaux chantiers pour l'année à venir dans ce domaine sont :

- ◆ En conséquence de la rupture, la refonte totale du site de l'Agence et son changement de résidence pour un hébergeur offrant à moindre frais des services identiques ;
- ◆ L'élaboration de notre plan de communication pour les années à venir. Ce plan sera soumis au Conseil d'administration ;
- ◆ La réussite du Forum 5, qui se déroulera les 6, 7 et 8 Juin 2018 au Palais des Congrès de Madiana.

